

A la recherche des abeilles sauvages de Gâtine

L'association L'Abeille du Poitou, qui lutte contre les déserts apicoles, lance un appel aux habitants de la Gâtine afin de recenser les abeilles sauvages.

Il s'est décidé à sauter le pas. Depuis le 4 décembre dernier, René Aminot est le nouveau président de L'Abeille du Poitou, en remplacement de Jean-Pierre Frérot, qui a quitté ses fonctions pour raisons personnelles. S'il a accepté de reprendre le flambeau, c'est parce que « je suis le porteur d'un projet important pour nous : la lutte contre les déserts apicoles en nord Deux Sèvres ». Dans cette optique, l'Abeille du Poitou, qui compte environ 240 apiculteurs amateurs et professionnels, lance une campagne de recensement des colonies d'abeilles sauvages, « qui sont des abeilles domestiques échappées des ruches ». L'association, basée à Viennay, demande « aux habitants de la Gâtine de nous informer (*) si des abeilles sauvages sont présentes chez eux : elles sont généralement dans des cavités, dans les cheminées, sous les toitures dans le trou d'un mur ou un tronc creux ».

“ Participer à la sauvegarde de l'espèce ”

La procédure est simple : « S'il y a des abeilles chez la personne, pendant l'hiver, nous rappellerons en mars pour savoir si elles sont toujours là, et si ce n'est pas le cas, nous recommanderons à l'habitant de nous en informer ».



René Aminot, nouveau président de L'Abeille du Poitou, devant l'une des ruches du rucher école de l'association, à Viennay.

de nouvelles sont arrivées », résume René Aminot. L'objectif étant de « vérifier si, sans intervention de l'homme, les colonies continuent de vivre » mais aussi d'inciter « les gens à participer à la sauvegarde de l'espèce ».

Un recensement qui fait partie d'un plan global, évoqué notamment lors de la dernière assemblée générale de l'association (NR du 3 décembre), comprenant plusieurs actions comme l'achat d'une vingtaine de colonies d'abeilles ou la réalisation d'une cartographie des zones avec ou sans ruchers en Gâtine.

Sur 51 communes des anciens cantons de Parthenay, Secondigny, Mazières-en-Gâtine, Ménigoute et Thénezay, huit n'ont aucun rucher déclaré. L'association, basée à Viennay, cherchera à les informer et les inciter à installer des ruchers communaux. Elle a aussi pour projet de créer un deuxième rucher école, qui permet d'initier les personnes intéressées à l'apiculture.

Par ces initiatives, L'Abeille du Poitou cherche à lutter contre la « surmortalité des abeilles » qui peut être due à « plusieurs facteurs ».

« La pollution de l'environnement, la déforestation, l'utilisation de pesticides ou les maladies », rappelle René Aminot, « les abeilles sont « les sentinelles de l'environnement, puisqu'elles sont extrêmement sensibles à la pollution », alors que « 80 % des plantes ont besoin de pollinisateurs ». Et le président de conclure : « Nous avons beaucoup à faire sur les toits, l'avenir des abeilles est incertain. »

Sébastien Buss

(*) Par téléphone au 06.68.01.97.62 ou par e-mail : collectemiel.ad@laposte.fr